



Alliance Française  
Annecy

Charte de qualité et d'engagement

Règlement de principe entre :

L'étudiant(e) \_\_\_\_\_

Et

Alliance Française d'Annecy

12, boulevard du lycée

74940 Annecy

Tél :

Email :

Notre programme a deux objectifs :

- Permettre à l'étudiant d'améliorer son français en suivant les cours dans nos locaux.
- Mieux vivre au cœur d'un pays en faisant l'expérience de la vie à la Française, lui donnant ainsi l'occasion de mieux connaître et apprécier la France et sa culture.

*Ces règlements de principe doivent donc être compris comme étant dans l'intérêt d'une entente claire entre l'étudiant(e), sa famille d'accueil et l'AFA et représente un contrat moral visant à assurer qualité, sécurité et bien-être.*



## ACCUEIL

Les premiers jours et le premier repas sont un facteur décisif d'intégration. Vous devez garder en tête les efforts fournis par la famille et vous efforcer de vous montrer le plus enthousiaste possible.

Profitez de cette expérience pour vous lancer et tenter de communiquer un maximum !

Faites preuve de curiosité, n'hésitez pas à poser des questions ni à faire part de vos hésitations.

## ASSURANCE

L'étudiant(e) doit être assuré(e) au titre de la responsabilité civile.

L'étudiant(e) est responsable de la réparation ou du remplacement de tout objet endommagé ou détruit appartenant à son hôte. L'AFA décline toute responsabilité.

## CLES

L'étudiant(e) a un trousseau de clés de la maison et en est responsable.

## CONFLIT

Signaler toute inquiétude, souci ou conflit.

## INVITES

L'étudiant(e) n'invitera pas ses amis sans l'autorisation de sa famille d'accueil.

## LESSIVE

L'étudiant(e) a la possibilité de faire sa lessive personnelle toutes les semaines dans la machine à laver de l'hôte (ou de faire faire sa lessive par l'hôte si celui-ci préfère que l'étudiant(e) n'utilise pas sa machine à laver).

L'hôte fournit une serviette de bain et des draps propres au minimum toutes les semaines.

## LOGEMENT

Vous disposerez d'un lit individuel dans une chambre indépendante.

## NETTOYAGE

L'étudiant(e) est responsable du rangement et de nettoyer et aérer sa chambre au quotidien. Il/elle doit éteindre les lumières lorsqu'il (elle) sort de la pièce et laisser la salle de bains propre après son passage.

## PARTICIPATION FINANCIERE

Une participation de 210€ est demandée pour couvrir les divers frais d'accueil durant le séjour.

## REPAS

Vous êtes accueilli(e) en ½ pension et partagerez le petit déjeuner et le repas du soir en famille durant toute la durée de votre séjour

Rappelez-vous que vous êtes en pays étranger et que les habitudes culinaires sont différentes. C'est à vous de vous adapter.

## VIE QUOTIDIENNE

Le Pensionnaire doit posséder les qualités suivantes :

- Être prêt à s'ouvrir à l'inconnu
- Être capable d'accepter des différences culturelles sans aucun préjugé
- Avoir un certain dynamisme et enthousiasme
- Avoir conscience des efforts consentis par les familles d'accueil
- Savoir montrer du respect et de la reconnaissance
- Savoir s'intégrer à un groupe

Après avoir lu le règlement de principe, je m'engage à le respecter et je signe :

A \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature



Alliance Française Annecy

12, boulevard du lycée 74000 Annecy

Tél : +33(0)450054330

[contact@afannecy.com](mailto:contact@afannecy.com)

[www.alliance-francaise-annecy.com](http://www.alliance-francaise-annecy.com)

N° Siret : 82164278200014 - association déclarée 9220

Code APE : NAF 8559B